

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 septembre 2017

SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME - (N° 104)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CL268

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 8

À la seconde phrase de l'alinéa 14, après le mot :

« collectés »,

insérer les mots :

« qui ont été conservés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.